



LE VIVRE

VERS UNE DÉMOCRATIE APAISÉE ET VIVIFIÉE !

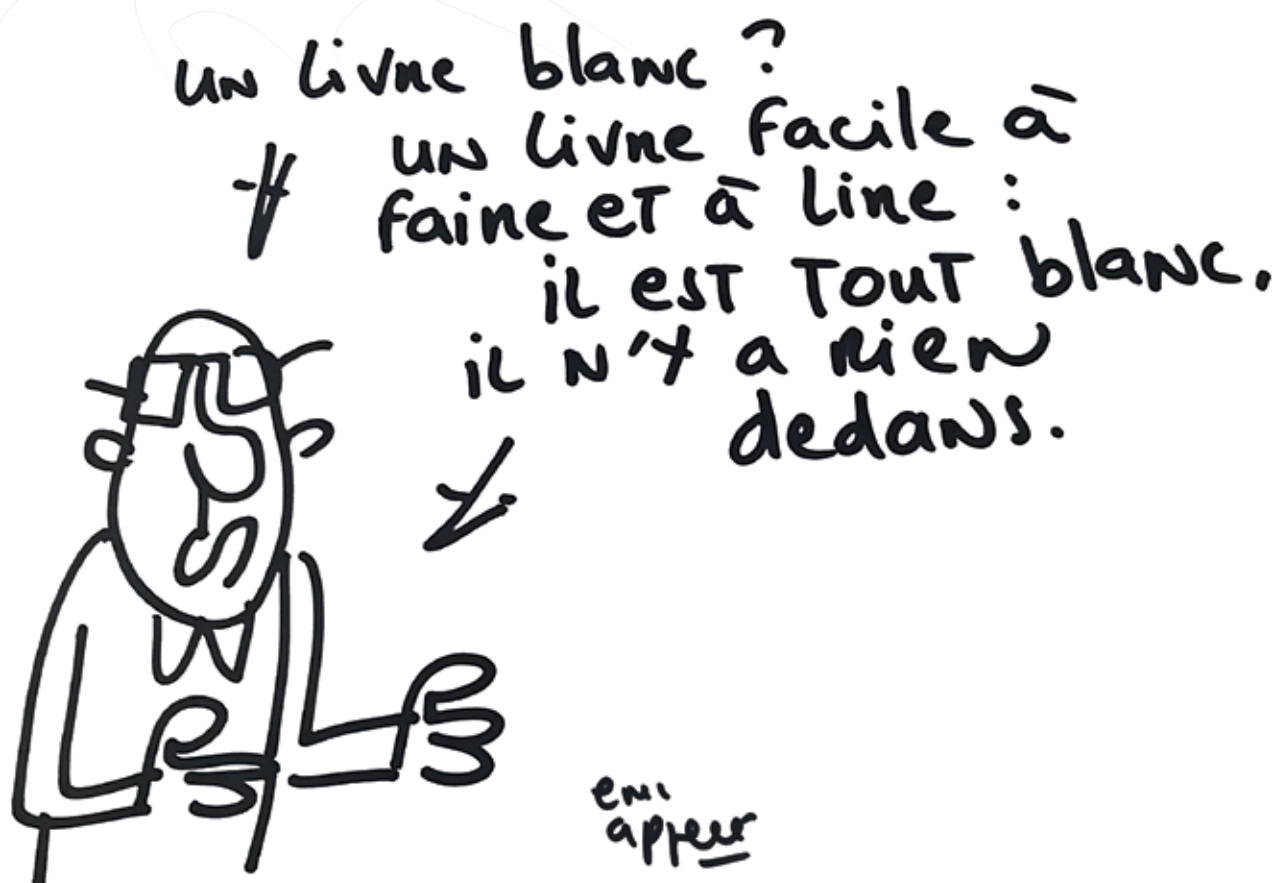
BLANC

Pourquoi et pour quoi faire ?

Tout d'abord, parce que regroupant des communes adhérentes qui ont fait le choix de mettre en place un Conseil des sages®, et justifiant de plus de 30 ans d'expérience en la matière, la **Fédération française des Villes et Conseils des Sages® (FVCS)** a toute légitimité à s'exprimer sur la **démocratie participative et la concertation citoyenne**. Qui plus est quand l'on considère son développement, celui des Conseils des Sages®, ainsi que la richesse de la matière exprimée et recueillie dans le cadre de leurs travaux ou encore à l'occasion de leur congrès national.

Ensuite, parce que le temps est plus que jamais venu de le faire, en considérant d'une part, l'inquiétant contexte de désaffection croissante des urnes et de remise en cause des institutions et de la démocratie représentative ; d'autre part, l'ampleur et la diversité des expressions citoyennes émergentes : **l'urgence est réelle et le devoir absolu de contribuer à un réel renouveau démocratique.**

Vous exercez ou aspirez à des fonctions électives nationales ou locales ? Vous vous intéressez à la démocratie participative ou êtes amené à en traiter ? Le présent LIVRE BLANC de la FVCS porte l'ambition de vous interpeller, de vous inviter à **connaître et reconnaître le grand mouvement des Sages, voire... de vous engager à soutenir son action volontariste au service d'une démocratie apaisée et vivifiée.**



Index

PAGE 4 CONSULTER DES “SAGES”
Et pourquoi pas sous un “arbre à palabres” pendant qu’on y est ?

PAGE 6 LA FVCS
Encore une obscure fédération repliée sur elle-même ?

PAGE 10 UN CONSEIL DES SAGES®
La croix et la bannière pour l’installer, l’organiser, l’animer ?

PAGE 12 LES SAGES
Des retraités désœuvrés aux missions occupationnelles sans enjeu ?

PAGE 16 LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
De la com pour les élus, un pensum pour les services, un yoyo pour les citoyens ?

PAGE 18 LES VILLES ADHÉRENTES À LA FVCS
La démocratie participative réduite à leur seul Conseil des Sages® ?

PAGE 20 LES CONGRÈS ANNUELS DE LA FVCS
À part s’y retrouver, il n’en sort rien de productif et de projectif ?

PAGE 22 MOTION DE LA FVCS
Un livre blanc pour l’avenir... Vers une démocratie apaisée et vivifiée !

Et pourquoi pas sous un “arbre à palabres” pendant qu’on y est ?

Sous leur forme particulière, originale et novatrice, les **Conseils des Sages®** ont été parmi les premiers concepts organisés de participation des citoyens à la vie locale. Aujourd’hui, fort de plus de 30 ans d’existence et de croissance, le mouvement des Sages s’intègre dans les dispositifs participatifs de nombreuses communes et irrigue la démocratie locale de réflexions et d’actions utiles aux élus et bénéfiques pour les populations. Un peu d’histoire...

1982, ACTE 1 DE LA DÉCENTRALISATION... ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

La loi de décentralisation de 1982 (loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) prévoit, dans son article 1^{er}, **“le développement de la participation des citoyens à la vie locale”**, en contrepoids des transferts de compétences opérés. La mise en place législative/ réglementaire de la démocratie locale commencera à s’ébaucher dix ans plus tard et ne prendra tout son sens qu’à la fin des années 90. Entre-temps, soucieuses de faire participer les habitants à l’élaboration de leurs mesures, des municipalités mettaient en place **des commissions extramunicipales** ne relevant d’aucun dispositif juridique spécifique...

1989, LES PREMIERS CONSEILS DES SAGES

C’est dans ce contexte qu’en mars 1989, **Kofi YAMGNANE, maire de Saint-Coulitz**, commune finistérienne de 363 habitants, installe un “Conseil des Sages” chargé de l’assister dans l’exercice de son mandat. Ce conseil se compose alors de 9 membres élus par les quelque 80 personnes de la commune âgées de plus de 60 ans.

Cette même année, **Jacques AUXIETTE, maire de La Roche-sur-Yon** (préfecture de Vendée), comptant alors plus de 48 000 habitants, se dote à son tour d’un Conseil des Sages.

18 FÉVRIER 1993, CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES VILLES SAGES “FVCS”

À l’initiative de Jacques AUXIETTE, les maires des premières “Villes Sages” décident d’établir un lien entre eux, en mettant en place **une Fédération des Villes Sages, dont le slogan était : “Pas de retraite pour la citoyenneté”**. Son lancement, est placé sous le haut patronage du président de la République. Depuis, en organisant et en animant ce réseau de “Villes Sages”, la Fédération joue un rôle actif de centre de ressources, de partage et de promotion des Conseils des Sages®. À la même époque est élaborée **la Charte dite “de Blois”**, qui définit les principes fondamentaux applicables à la création et au fonctionnement des Conseils des Sages®. Ses règles aujourd’hui encore pleinement valables constituent le socle sur lequel se construisent les Conseils des Sages®. Elle a toutefois fait l’objet de nouvelles versions, la dernière adoptée à La Roche-sur-Yon le 26 novembre 2019.

10 MAI 2005 À L’HÔTEL DE RÉGION À NANTES (44)

En assemblée générale extraordinaire, de nouveaux statuts sont approuvés et introduisent les Conseils des Sages® dans la structure de la Fédération, qui devient **la Fédération des Villes et Conseils des Sages® (FVCS)**.

8 OCTOBRE 2010 À NEUFCHÂTEAU (88)

En assemblée générale de la FVCS, **la Charte est modifiée**. Elle réactualise et complète celle dite “de Blois”.

8 NOVEMBRE 2018 À LORMONT (33)

En assemblée générale extraordinaire, de nouveaux statuts sont approuvés et la Fédération des Villes et Conseils de Sages® devient **la Fédération française des Villes et Conseils des Sages® (FVCS)**.

26 NOVEMBRE 2019 À LA ROCHE-SUR-YON (85)

Lors du congrès national annuel de la FVCS à La Roche-sur-Yon (85), adoption d’une **nouvelle version de la Charte** (dans le cadre de l’assemblée générale), ainsi qu’une motion **“30 ans d’existence, 30 ans devant nous...”**.

6 NOVEMBRE 2021 À JEUMONT (59)

Lors du congrès national annuel de la FVCS, adoption de la motion **“Un livre blanc pour l’avenir... Vers une démocratie apaisée et vivifiée !”**.

JACQUES GARREAU, MAIRE DE BOUAYE (44)

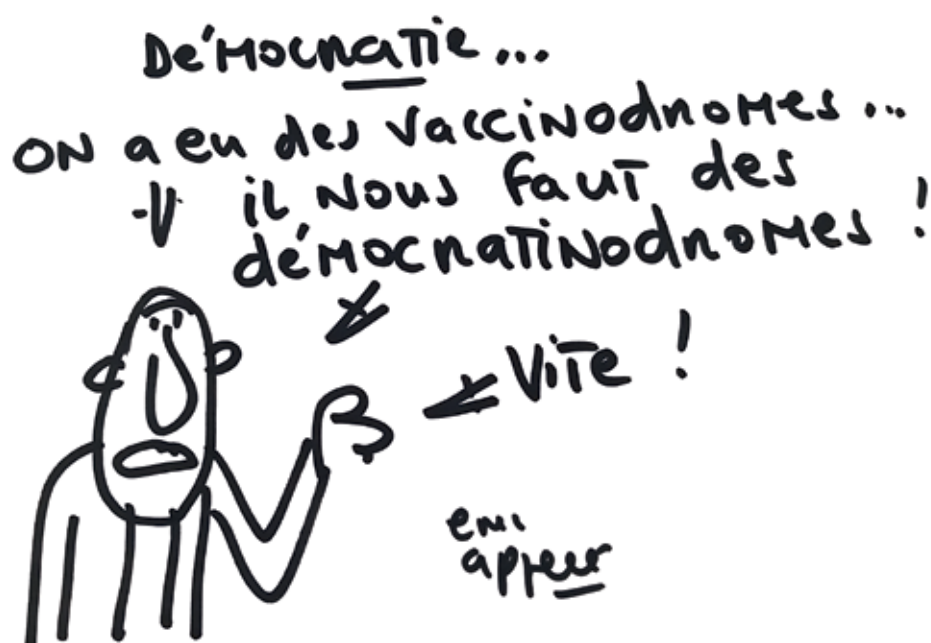
“La création et l'animation d'un Conseil des Sages® depuis 14 ans, sur notre commune a permis de faire émerger des projets innovants, utiles et solidaires tout en développant la concertation sur bon nombre de sujets d'intérêt général. Dès sa création, la municipalité et le Conseil des Sages® ont décidé d'adhérer immédiatement à la Fédération des Villes et Conseils des Sages®, association gérée par ses adhérents, où chaque entité, ville et conseil, est représentée. La FVCS est une nécessité de synergie. Elle facilite les actions des conseils et les échanges d'expériences, permet d'assurer le regroupement et la coordination des Villes et Conseils des Sages® de France pour de meilleures efficacité et représentativité. C'est une mutualisation des ressources, du savoir-faire et de l'expérience des seniors. Dans ce cadre, les actions initiées par les sages boscéens sont aujourd'hui exposées au plan national lors d'échanges avec les autres Conseils créés en France et s'enrichissent de la connaissance des projets portés par la diversité nationale des Conseils des Sages®.”

MICHEL HUREAU, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU CONSEIL DES SAGES® DE VANCÉ (72)

“Lors des élections municipales de 2020, nous sortions d'une mandature durant laquelle les élus, et principalement le Maire, donnaient très peu la parole à leurs administrés, voire pas du tout. Revendications et propositions étaient difficiles à exprimer et souvent peu écoutées. Avec M. Paris, tête de liste et Maire actuel, nous avons proposé à nos colistiers cette instance de démocratie locale, le Conseil des Sages, pour permettre une expression permanente, facile et structurée, des habitants non élus mais qui souhaitent continuer à être actifs, constructifs, écoutés et entendus. Le Conseil des Sages de Vancé est maintenant installé depuis fin 2021, et ses premières propositions sur la “sécurisation routière du village” vont être examinées en Conseil municipal. S'il est trop tôt pour dresser un bilan, les premiers pas du «nouveau-né» sont intéressants et encourageants... Nous attendons bien évidemment soutien et aide de la Fédération française des Villes et Conseils des Sages®, notamment dans les domaines administratifs et logistiques. Aide que nous avons déjà trouvée au travers de la Charte, des modèles de statuts et règlement intérieur notamment. Nous souhaitons également nous enrichir des expériences de Villes déjà engagées dans la démarche. Nous espérons aussi que d'autres villages ruraux pourront nous rejoindre et échanger avec nous.”

MARIE-CLAUDE JARROT, MAIRE DE MONTCEAU-LES-MINES (71)

“Vous n'êtes pas un syndicat de retraités, ni de riverains ou de revendications, vous êtes une force de propositions bienveillantes, critiques et innovantes”. Ce à quoi s'est engagée Marie-Jo PICHARD, nouvelle présidente du conseil des sages, désignée à l'unanimité : “Nous devons être des citoyens investis, à l'écoute, repérer, alerter et agir pour rendre notre ville plus attractive et plus accueillante.”



Encore une obscure fédération sans intérêt et repliée sur elle-même ?

Créatrice du concept et propriétaire de la marque "Conseil des Sages®", la Fédération française des Villes et Conseils des Sages® (FVCS) justifie d'adhérents de plus en plus nombreux sur tout le territoire (métropole et outre-mer). Animation et développement du réseau national, échanges d'expériences et travaux prospectifs, représentation, valorisation et services exclusifs dédiés aux membres, partenariats externes : depuis plus de 30 ans et à l'aube d'au moins 30 nouvelles années d'action, la FVCS s'inscrit en acteur majeur des dynamiques participatives et citoyennes...

QU'EST-CE QUE LA FVCS ?

À l'appui de ses administrateurs, délégués (national et régionaux) et de son équipe de professionnels, la **Fédération française des Villes et Conseils des Sages® (FVCS) fédère, représente, défend les intérêts, anime et valorise un réseau national de Villes et de Conseils des Sages®**, déployés et engagés dans des communes de toutes les régions françaises. La FVCS s'ouvre aussi à des adhésions et à des coopérations internationales, notamment en direction des pays francophones.

LE POSITIONNEMENT DE LA FVCS

- > **Représenter ses adhérents** et défendre leurs intérêts auprès du législateur, des pouvoirs publics et des institutions.
- > **Répondre aux besoins des adhérents**, en tant que :
 - structure de rencontres locales, nationales
 - source d'informations sur la vie, les travaux et les réalisations des Conseils des Sages®
 - plate-forme d'échanges de connaissances, de partages d'expériences et de collaborations
- > **Aider et conseiller les communes** qui souhaitent mettre en place un Conseil des Sages®
- > **Valoriser les Conseils des Sages®** et promouvoir cette forme de démocratie locale qui offre aux municipalités le concours bénévole de personnes disponibles et motivées œuvrant au bien commun des citoyens
- > **Veiller au respect des grands principes** de la Charte nationale des Conseils des Sages®.

UN CONGRÈS NATIONAL ANNUEL PARTICIPATIF ET PRODUCTIF

- > **Une thématique annuelle** ou pluriannuelle ancrée dans les enjeux de l'époque
- > **Des tables rondes** et des ateliers collaboratifs
- > **Les éclairages** de grands témoins et d'experts
- > **Des temps institutionnels** : assemblée générale, élections
- > **Une motion finale** transmise aux pouvoirs publics, aux candidats aux élections nationales et locales, aux organisations et personnes investies dans la démocratie participative et citoyenne, à la presse...

DES RESSOURCES EN LIGNE

- > Présentation 2022
- > Bulletin d'adhésion
- > Tarifs de cotisations 2022
- > Conseil d'administration (membres)
- > Les bienfaits de la marque Conseil des Sages®
- > Modèle de délibération de Conseil municipal
- > Motion adoptée aux congrès 2021
- > Motion adoptée aux congrès 2019
- > Charte des Conseils des Sages®
- > Statuts de la FVCS
- > 5 bonnes raisons d'adhérer à la FVCS...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Conseil des Sages® est une marque déposée à l'INPI par la FVCS qui dispose de la propriété intellectuelle de l'appellation.

Seules les villes adhérentes ont le droit d'utiliser le concept dans le cadre d'une adhésion à la Fédération, en respectant les valeurs de la Charte nationale des Conseils des Sages®.

DES PARTENARIATS RICHES DE SENS ET DE CONTENUS

La FVCS initie ou consent à des partenariats - en cours de construction - pour apporter des clés et des outils complémentaires aux communes adhérentes et aux Conseils des sages.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rapprochement avec Rivages de France, association nationale des gestionnaires d'espaces littoraux et lacustres protégés. Projet d'action expérimentale de sensibilisation des citoyens à la préservation des zones littorales, avec recherche de financements régionaux ou nationaux et via l'implication de Conseils des Sages®. www.rivagesdefrance.org



Soutien de la FVCS à l'association charentaise Les Maires pour la Planète, qui œuvre pour développer et promouvoir les actions des élus locaux dans le cadre de la transition écologique. Participation d'une délégation de la FVCS à une journée d'animations organisée par cette association le 10 juillet 2021 à LES GONDS (17). <http://lesmairespourlaplanete.fr/>



INTERNATIONAL

Dans la continuité de l'adhésion à la FVCS de la commune tunisienne d'EL GUETTAR, coopération pour le développement des Conseils des Sages® en Tunisie, afin de répondre aux attentes et aux besoins des Villes tunisiennes en outils et moyens de gouvernance ouverte - Structuration d'un pôle tourné vers l'international au sein de la FVCS - Appui aux villes adhérentes et à leurs Conseils des Sages® souhaitant développer des relations de coopération.



ÉDUCATION ET CULTURE

Collaboration avec l'ONG internationale Biblioneuf, pour doter les adhérents - Villes et leur Conseil des Sages® - de la FVCS d'outils pour le développement de la lecture. Appui à Biblioneuf pour son projet à ambition nationale 2022/2023/2024 "1000 nouveaux lieux pour l'accès à la lecture-Lire c'est grandir" soutenu par le gouvernement ; et à l'international pour développer son projet "Bibliothèques pour tous" destiné à des villes de l'ensemble des gouvernorats de Tunisie.



Biblioneuf est membre du collectif "Alliance pour la lecture" et s'est vu attribuer par le Premier ministre le label Lecture Grande cause nationale 2021/2022.

fédération française des villes
et conseil des sages ...

Toi aussi Papy... quand t'es pas
sage à ton conseil, tu es puni
comme moi avec MAMAN ?

Hein dis ?



en
appur

5 bonnes raisons d'adhérer à la FVCS

Votre adhésion à la FVCS (Fédération française des Villes et Conseils des Sages®) vous apportera un vrai retour avec des avantages exclusifs et conséquents pour les adhérents : assistance-conseil, représentation, valorisation, mise en réseau, rencontres, échanges d'expériences, services réservés, communication spécifique, ressources numériques...

1 VOUS ÊTES BIENVENU... "CHEZ VOUS" !

Adhérer à la FVCS, c'est rejoindre une communauté de Villes et Conseils des Sages® qui partagent les mêmes réalités et valeurs que vous. C'est s'inscrire dans une dynamique collective qui vous rassemble, au sein même de ses instances, lors de ses rencontres nationales et de proximité, sur internet :



- > pour échanger sur vos pratiques et expériences, vos besoins et attentes... via les délégations régionales de la FVCS ou encore par des réflexions sur nos enjeux partagés ;
- > autour d'événements annuels et périodiques majeurs, institutionnels et conviviaux : congrès national (incluant l'assemblée générale), rencontres inter-Conseils des Sages® régionales, départementales, locales ;
- > sur "votre" site internet www.fvcs.fr, au sein de votre espace réservé dans la base de données numériques privatives de l'association présentant en détail l'ensemble des adhérents.

Quelle que soit sa taille et son activité, votre structure joue un rôle essentiel dans la démocratie locale. Ensemble, à la FVCS, nous sommes plus forts pour pérenniser cette démarche dont nous connaissons tous la valeur et l'importance pour nos territoires et nos concitoyens.

2 VOUS ÊTES REPRÉSENTÉ ET VOS INTÉRÊTS SONT DÉFENDUS

Adhérer à la FVCS, c'est confier un "mandat" à votre Fédération nationale qui, présente partout en France métropolitaine et en outre-mer, se mobilise pour vous et porte une double ambition :



- > fédérer et représenter les Villes et Conseils des Sages® comme les vôtres, afin de servir et défendre vos intérêts, et contribuer ainsi à faire progresser la démocratie locale ;
- > surveiller l'évolution des textes législatifs et réglementaires et faire entendre votre voix, au sein ou auprès des instances décisionnaires et influant sur vos réalités.

Quand la FVCS parle, c'est en votre nom et en celui de l'ensemble de ses adhérents, déterminés à ne pas laisser à d'autres le soin de décider de leur avenir !

3 VOUS ÊTES ASSOCIÉ ET IMPLIQUÉ

Adhérer à la FVCS, c'est être membre de plein droit d'une association dynamique, démocratique, vous offrant toute latitude de vous investir aussi en tant que membre actif :



- > dans sa vie institutionnelle riche, voire au sein même de sa gouvernance (conseil d'administration, bureau, AG, etc.) ;
- > dans ses instances de proximité (délégations régionales, rencontres inter-Conseils des Sages®... au plus près de vos réalités territoriales) ;
- > dans ses réflexions collectives, pour développer une vision prospective, engager des actions lobbyistes sur les grands enjeux de la citoyenneté "sans âge et sans frontière"...

La FVCS existe, fonctionne et agit pleinement "pour, par et avec" ses adhérents.

4 VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ ET SERVI

Adhérer à la FVCS, c'est être accompagné sur vos enjeux et problématiques, en bénéficiant des services exclusifs qui vous sont réservés par la Fédération :



- > l'engagement à vos côtés de **ses administrateurs et délégués** national et régionaux à animer et à développer le réseau ;
- > **son équipe** à l'écoute de vos besoins : conseil-assistance à la création d'un Conseil des Sages®, suivi ultérieur, fourniture de documentation, mise en rapport avec des interlocuteurs ad hoc... ;
- > **ses partenaires** thématiques et **ses intervenants** spécialisés (experts, professionnels de l'animation, journalistes...) notamment lors du Congrès national annuel.

Avec la FVCS, accédez à des prestations concrètes et utiles, spécifiques à votre activité de Conseil des Sages®.

5 VOUS ÊTES INFORMÉ ET VALORISÉ

Adhérer à la FVCS, c'est être informé mais aussi gratifié par des articles valorisant vos actions, ou encore bénéficier de services numériques exclusifs grâce à "votre" plate-forme internet www.fvcs.fr :



- > présentant et promouvant les adhérents et leurs initiatives autour de **rubriques dédiées** (*Boîte à idées - Villes Sages à l'honneur - Une Ville, Une Action*) ;
- > offrant **un outil privatif et collaboratif** aux membres de la FVCS (contacts, présentation, fiches-actions...) via l'ESPACE ADHÉRENTS intégrant l'annuaire des membres et de nombreuses ressources numériques ;
- > actualisée en continu par **l'information de la Fédération**, valorisant les adhérents autour de la rubrique Actualités, de services tel l'Agenda (promotion de vos événements), de l'espace réservé précité... ;
- > animée et relayée par la **lettre d'information numérique Mess@ges** et par une forte présence sur **les réseaux sociaux** facebook et twitter ;
- > proposant au **téléchargement** tous documents de l'association (logo, charte, historique, statuts, règlement intérieur...), des photos, informations et conseils à même d'enrichir vos réflexions et actions...

La FVCS développe en outre des relations publiques et presse auprès des prescripteurs et des leaders d'opinion (experts, journalistes, blogueurs, e-fluenceurs), avec des retombées médiatiques bénéfiques à l'ensemble du réseau.



La croix et la bannière pour l'organiser, l'installer, l'animer ?

Pourquoi et comment créer un Conseil des Sages® ? Comment le constituer/le renouveler, cadrer son fonctionnement, entretenir sa dynamique, en retirer une véritable plus-value pour l'action municipale et pour la population ? Risque-t-il de s'ériger en "contre-pouvoir" ? À ces légitimes interrogations, la Fédération française des Villes et Conseils des Sages® apporte des réponses concrètes et validées par plus de 30 ans d'expérience. Suivi-conseil, charte, ressources humaines, documentaires et numériques, etc. : autant de services et d'outils facilitateurs "avant-pendant-après" la création d'un CdS...

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DES SAGES® ?

- > **Une instance consultative** de réflexion, de concertation, de suggestion voire d'action, qui permet aux seniors de participer à la vie locale en mettant leur disponibilité et leur expérience à la disposition des élus et de la population
- > **Une force de proposition** sans pouvoir décisionnel, compétente dans de nombreux domaines de la vie locale
- > **L'appellation "Conseil des Sages®"**, déposée à l'INPI et propriété de la FVCS, est réservée à ses seuls adhérents.

LE RÔLE DU CONSEIL DES SAGES (CDS)

Le CdS éclaire le Conseil municipal sur les projets intéressant la commune. À ce titre, il peut :

- > être sollicité par le maire (lettres de mission) sur des sujets d'intérêt général
- > donner son avis sur des dossiers soumis par la municipalité
- > être à l'initiative de projets et de réflexions voire s'en autosaisir
- > travailler avec d'autres structures participatives : conseils de quartier, d'enfants/de jeunes, comités de retraités...

POURQUOI ET COMMENT METTRE EN PLACE VOTRE CONSEIL DES SAGES®

Outre son accompagnement, la FVCS vous propose en ligne une présentation de ce qu'il faut savoir "avant de et afin de" mettre aisément en place votre Conseil des Sages®.

- > Fiche synthétique Les Sages, comment s'en passer ?
- > Montage Pourquoi et comment mettre en place un Conseil des Sages® ?
- > Exemple de délibération prise à cette intention par un conseil municipal
- > Exemple de dossier de candidature les citoyens volontaires désireux de candidater au Conseil des Sages®...

POURQUOI ET COMMENT EN ÉTABLIR LA CHARTE ET/OU LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR ?

- > **La Charte des Conseils des Sages® élaborée par la FVCS offre un dispositif précis et souple pouvant convenir à toutes les situations locales. Il offre aux maires qui ont mis en place un Conseil des Sages® ou qui souhaitent le faire, une présentation cohérente du rôle, du mode de sélection, du fonctionnement et des obligations d'un tel Conseil, défini comme "force de réflexion et de proposition".**
- > Chaque Ville/Conseil des Sages® peut toutefois adapter cette charte (en respectant ses grands principes), via **des exemples de charte de fonctionnement et de règlement intérieur** adoptés dans diverses communes.

DÉS RESSOURCES

POUR CRÉER/INSTALLER/ANIMER VOTRE CONSEIL DES SAGES®

- > **L'accompagnement de la FVCS** : la disponibilité sur demande de ses administrateurs pour présenter ce que sont et font les Conseils des Sages® et leur fédération nationale, un suivi-conseil assuré par ses délégués national et régionaux et son équipe de professionnels
- > **Des ressources en ligne** (charte, règlement intérieur, modèles de délibération...)
- > **Des rencontres** nationale (Congrès annuel), régionales et locales (inter-Conseils des Sages®)

LUC BOUARD, MAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON (85)
Ville hôte du siège de la FVCS et du Congrès national 2021

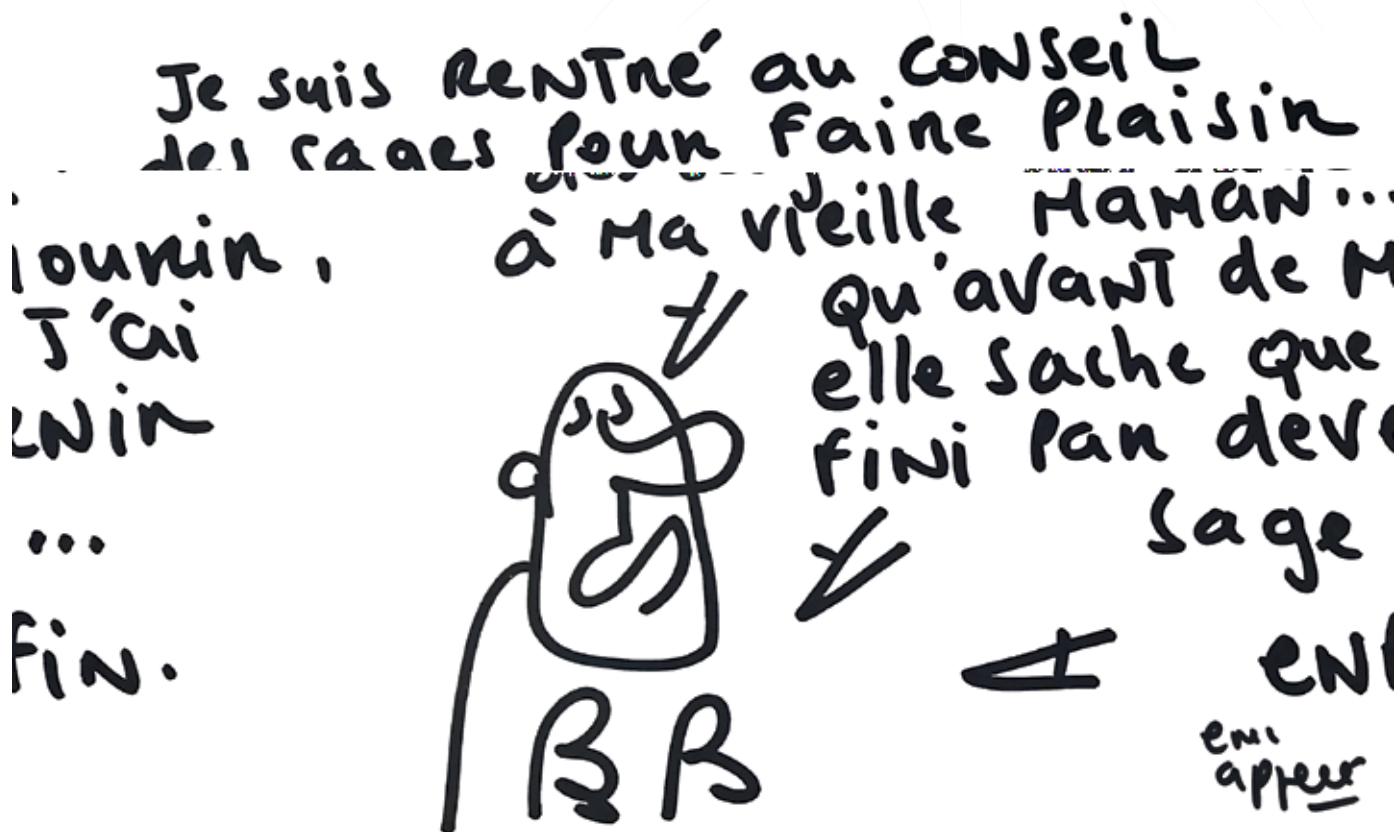
"Le Conseil des sages[®], c'est une instance vivante et vivace. Et même si nous ne reprenons pas in extenso ses propositions, celles-ci nourrissent l'action des élus et le quotidien des habitants. Des liens intergénérationnels se nouent avec le Conseil municipal des jeunes : nous avons besoin des plus sages et des moins sages !"

DAVID CUCULLIÈRES, MAIRE DE LABRUGUIÈRE (81)
Première réunion pour le conseil des sages

"La Charte des Conseils des Sages[®] nous a séduits, c'est pour cela que nous avons adhéré à la Fédération française des Villes et Conseils des Sages... Le règlement intérieur est aussi succinct que possible, pour une organisation libre et sans hiérarchie... J'ai souhaité confronter nos projets à votre accumulation d'expériences qui pourra être d'une grande utilité pour notre municipalité, jeune et inexpérimentée, en dehors de tout côté politicien ou d'affichage de démocratie locale. Vous aurez toute votre indépendance, en faisant appel, quand vous le jugerez nécessaire, aux élus, à la Direction générale des services et aux techniciens."

PANAZOL (87) : LE PREMIER CONSEIL DES SAGES EST ENFIN ENTRÉ EN FONCTION
Le Populaire du Centre du 02.10.02021

"Pour lutter contre la défiance actuelle vis à vis du monde politique, pour combattre l'abstention, pour prendre les meilleurs décisions, il n'y a qu'une solution : l'action, et qu'un seul outil : l'écoute", a rappelé le Maire, Fabien Doucet. Une Démocratie horizontale à laquelle ont souscrit les représentants de la Fédération française des Villes et Conseils des Sages, président, délégué général et responsable administrative venus tout spécialement pour cette installation.



Des missions occupationnelles sans enjeu pour retraités désœuvrés ?

Des solidarités intergénérationnelles aux transitions écologique, sociétale et numérique, de la promotion de la culture, de l'éducation et du patrimoine local à l'ouverture au monde : portées par la Fédération française des Villes et Conseils des Sages®, ces grandes thématiques trouvent des concrétisations locales via les enquêtes, les réflexions, les suggestions voire les actions que développent les Conseils des Sages®. Petits aménagements, animations inédites, sensibilisations citoyennes, études de fond abondant les propres réflexions et projets des élus : autant d'initiatives qui contribuent à améliorer la démocratie, le quotidien et le lien social dans la commune...

DES THÉMATIQUES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans le cadre de l'action fédérale et du Congrès national annuel de la FVCS, la **réflexion collective autour de grandes thématiques d'intérêt général** peut tant se nourrir que susciter des réflexions et actions entreprises localement par les Villes et Conseils des Sages® :

- > Transitions écologique, sociétale, numérique
- > Vivre ensemble - Intergénérationnel - Solidarités
- > Culture - Éducation - International
- > Animation territoriale - Professionnalisation - Partenariats
- > Innovations démocratiques, Initiatives citoyennes - Communes nouvelles, Intercos
- > Nouveaux champs de compétence, déclaration d'utilité publique de la FVCS...

DES INITIATIVES LOCALES

En totale indépendance, chaque Ville-Conseil des Sages® porte localement ses projets et met en œuvre ses actions. En l'espèce, **les thématiques abordées et les projets mis en œuvre foisonnent**, comme le constate d'ailleurs pertinemment la Ville de CUSSET (03) sur la page web dédié à son Conseil des Sages® :

- > **“Environnement, cadre de vie et protection de la nature** : À ce titre, les Conseils des Sages® sont intervenus dans des domaines variés : les incivilités, les déchets, l'environnement urbain, la gestion de l'eau potable et de l'électricité dans les établissements publics, la destruction des espèces invasives en particulier des frelons asiatiques...
- > **Transports, déplacements, habitat, architecture et urbanisme** : L'amélioration de l'offre de transport, l'incitation au développement des transports collectifs, la mise en place de parkings, la facilitation des déplacements des personnes en situation de handicap ont fait l'objet de nombreuses études des Conseils des Sages®.
- > **Animation et offre de loisirs** : Les opérations, envisagées ou menées à des fins touristiques, sont fréquentes et prennent des formes très diverses, portant tantôt sur la promotion, la restauration ou la mise en valeur d'éléments du patrimoine ou d'un site, tantôt par la réalisation d'outils ou d'ouvrages valorisant la commune, voire d'enquêtes. L'offre de loisirs à caractère culturel, les activités manuelles ou les rencontres, souvent intergénérationnelles rencontrent de beaux succès, que la municipalité ait été le donneur d'ordre, ou que l'initiative revienne au Conseil des Sages®.
- > **Solidarités, sécurité, emploi et santé...**”

RESSOURCES EN LIGNE

La FVCS propose sur son site web www.fvcs.fr plusieurs rubriques valorisant les réflexions et les actions des Conseils des Sages® adhérents :

- > **Boîte à idées** : thèmes que les Conseils des Sages® sont amenés à traiter, en coordination avec leurs référents élus (libre accès) ;
- > **Villes Sages à l'honneur** : reportages périodiques sur des «Villes Sages» adhérentes de la FVCS (libre accès) ;
- > **Une Ville, Une Action** : sous forme de diaporamas, les actions des Conseils des Sages® transmises à la FVCS et exposées lors de ses récents congrès nationaux (accès réservé aux adhérents).

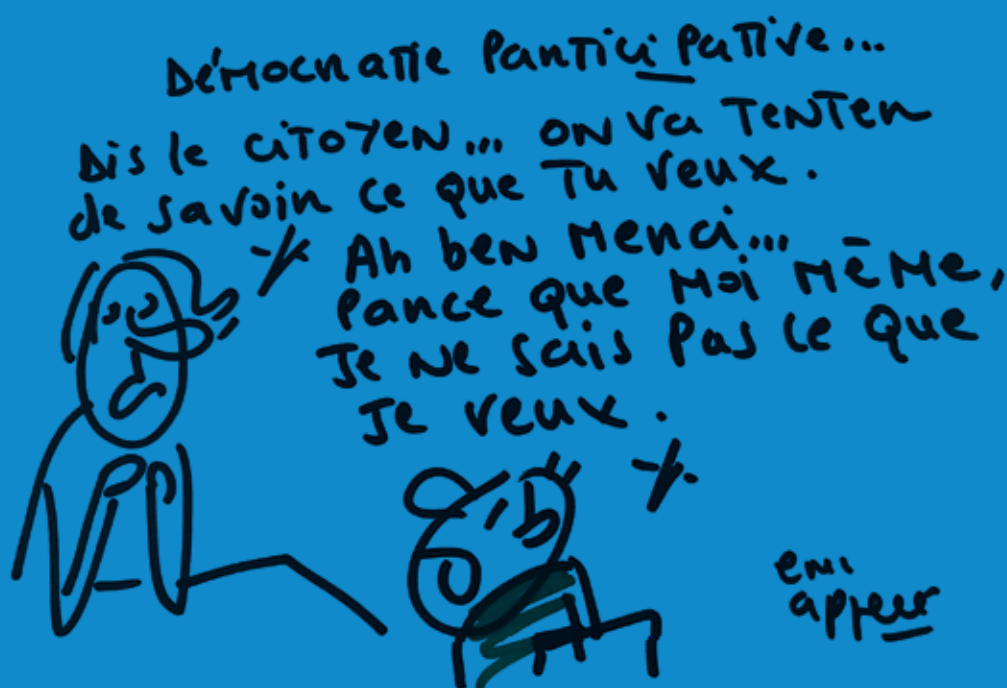
Exemples d'actions des Conseils des Sages®

CADRE DE VIE - AMÉNAGEMENT - URBANISME

- > **Aménagement** : Participation aux commissions d'aménagement - Avis et réflexions sur l'aménagement/la réhabilitation/la végétalisation de bourgs, de places de centre, d'un parc paysager et ludique
- > **Circulation** : Contribution au plan de circulation - Réduction de la vitesse en ville - Amélioration et normalisation du stationnement - Sensibilisation au transport à la demande
- > **Embellissement** : Réflexions sur l'embellissement de villes et de leurs entrées - Contributions et jury aux concours des maisons/balcons/fenêtres fleuris - Étude de Valorisation de l'espace public
- > **Environnement** : Réflexion sur le réseau de sentiers et de cheminements - Organisation de rallyes nature
- > **Mobilier urbain** : Recensement et constat d'usage des poubelles publiques - Mise en place d'un panneau informatif lumineux - Disposition de bancs dans la commune - Valorisation du mobilier urbain
- > **Signalétique** : Numérotation d'habitations - Dénomination de voies - Diagnostic de la signalisation en centre-ville - Nouvelle signalétique de sécurisation - Signalétique de village - Dénomination des salles
- > **Urbanisation** : Études et réflexions sur des programmes de requalification urbaine, l'évolution urbaine et l'avenir d'espaces urbains, l'accessibilité, le stationnement, un projet de pôle urbain intergénérationnel...

CITOYENNETÉ

- > **Citoyenneté** : Visite de l'Assemblée nationale et du Sénat avec le Conseil municipal et le Conseil des jeunes - Organisation et animation de tables rondes autour du grand débat national - Campagnes de communication sur la citoyenneté - Quizz *Pour devenir un super citoyen* - Création d'un Parcours citoyen
- > **Civisme** : Étude-plan d'actions *Lutte contre les incivilités / Vivre ensemble dans une ville propre et attractive* - Concours intergénérationnel *Plus belle ma ville en combattant les incivilités* - Prix des Jeunes Méritants
- > **International** : Appui à la création d'un Conseil des Sages® à El Guettar (Tunisie)
- > **Propreté** : Études et consultations sur la propreté et l'embellissement - Sensibilisation à la propreté et au respect de la nature - Animation *Ma ville au sens propre* - Ramassages intergénérationnels de déchets - Sensibilisation aux enjeux du tri des déchets - Actions visant à la réduction des dépôts d'ordures sauvages
- > **Tranquillité** : Démarche participative sur la sécurité - Avis sur la vidéoprotection des bâtiments et espaces publics - Veille sur le territoire communal pour repérage de problèmes...



LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

- > **Animations** : Maisons fleuries/illuminées - Contributions aux événements locaux - Ciné/café/brioche - Brocante des Voisins/Vide-grenier de quartier - Conférences grand public - Création d'une section scrabble duplicate
- > **Ateliers** : Stage de préparation à la retraite - Ateliers lecture
- > **Études** : Publics éloignés de la culture - Valorisation des Systèmes d'Échange Local - Promotion de la pratique des sports - Création de guinguettes au bord de l'eau
- > **Intergénérationnel** : Rencontres et animations intergénérationnelles - Études et actions inter-Conseil des Sages/Conseil municipal des enfants/des jeunes - Parrainage du *Festival Jeunes Talents/Coopération des générations* - Partenariat avec les écoles primaires - Accompagnement aux devoirs - Suivi des jeunes 16-25 ans décrocheurs à l'école
- > **Réalizations** : Cabines à livres - Jeux en bois - Bisquines en carton
- > **Séniors** : Offres de loisirs - Café/tricot - Animations *Semaine bleue*
- > **Vivre ensemble** : Accueil de nouveaux habitants - Guide pratique destiné aux habitants - Charte associative...

PATRIMOINE

- > **Aménagements** : Création et valorisation de sites, circuits, cheminements, sentiers
- > **Animations** : Contributions aux *Journées Européennes du Patrimoine* - Jeu de piste patrimonial estival
- > **Cimetière** : Réflexions - Plan - Gestion numérisée (emplacements, concessions, maintenance...) - Étude d'aménagement et d'extension - Végétalisation
- > **Circuits** : Balades insolites à la découverte de la ville et de son petit patrimoine oublié - Circuit de balade dans le bourg - Parcours découverte de l'Histoire et du Patrimoine - Parcours de mémoire
- > **Édition** : Magazine patrimonial *Messages d'hier à aujourd'hui* - Guide *Les parcours patrimoniaux dans la ville* - Livre *Au fil du temps* - Brochure *Parcours de balade-découverte* - Livre mémoire *D'hier à demain*
- > **Inventaires** : Chemins - Monuments/bâtiments à valeur patrimoniale - Petit patrimoine insolite, puits, sources
- > **Label** : Contribution à l'obtention du label *Grand Site de France*
- > **Recherches** : Recensement et recherches sur l'histoire des plaques commémoratives locales - Dictionnaire des noms des rues
- > **Restauration** : Digue - Ponton - Casemate de la 2e guerre mondiale - Lavoirs - Calvaires - Stèles et monuments aux morts - Valorisation de venelles
- > **Signalétique** : Totems patrimoniaux
- > **Patrimoine immatériel** : Sauvegarde et valorisation d'archives audiovisuelles de la ville...

SOLIDARITÉS - SANTÉ

- > **Accès aux soins** : Études sur la démographie médicale - Annuaire des professionnels de santé - Étude pré-installation d'un professionnel de santé - Mise en place d'une mutuelle locale
- > **Activité physique** : Création de sentiers pédestres, chemins de randonnée, parcours de santé, zones de repos et de halte
- > **Aide alimentaire** : Épiceries solidaires
- > **Enfance/Jeunesse** : Action collective au profit d'associations
- > **Handicap** : Sensibilisation au handicap - Comité de pilotage gérontologie et handicap
- > **Mobilité** : Mise en place d'un transport solidaire - Transport des personnes à mobilité réduite
- > **Noël pour tous** : Opération *Boîte à chaussures* (petits cadeaux de Noël aux plus démunis) - Distribution de jouets à Noël aux enfants hospitalisés - Visite des aînés pour Noël - Courrier du père Noël
- > **Personnes âgées/isolées** : Enquêtes et actions contre l'isolement, pour l'amélioration de la qualité de vie des seniors - Création d'un Espace Senior - Enquête auprès des personnes âgées ou isolées - Mise en place d'une association d'aide aux personnes isolées - Guide local *Bien vieillir* - Guide senior et page *Anciens* dans le journal municipal - Rencontres intergénérationnelles dans les EHPAD publics
- > **Premiers secours** : Formations aux gestes qui sauvent, aux premiers secours de premier niveau
- > **Prévention** : Distribution de masques anti-Covid - Contribution et actions liées au *Plan canicule* - Prévention des risques de la vie quotidienne - Gestion de l'information d'urgence face aux risques - Mise à jour des connaissances du permis de conduire - Acquisition de défibrillateurs cardiaques...

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- > **Alimentation** : Grainothèque ouverte - Troc plantes - Verger communal - Jardins familiaux/partagés avec suivi des cultures, cours de cuisine, conseils de consommation - Poulailier partagé - Ateliers anti-gaspi - Lutte contre le gaspillage alimentaire
- > **Biodiversité** : Programme intergénérationnel biodiversité - Actions autour des arbres, Inventaire d'arbres remarquables - Hôtels à insectes - Lutte contre les nuisibles
- > **Circulation - Transports** : Réflexion sur les problématiques locales - Promotion des modes doux/actifs de déplacement - Aménagement-optimisation de liaisons douces piétons/vélos - Étude *Un vélo dans la ville* - Étude et mise en place de covoiturage
- > **Déchets** : Avis projet de déchèterie-ressourcerie - Visites de centre de tri - Collectes intergénérationnelles de déchets - Démarche expérimentale de tri et de collecte des fermentescibles
- > **Évènements** : Espace d'expression publique Cop 21 - Fête communale *Terre en fête*
- > **Pollution** : Espace sans tabac - Label *Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens* - Étude sur la pollution lumineuse...

le conseil des sages a beaucoup plus d'idées que le conseil municipal !

zut ! on aurait dû éline plutôt le conseil des sages.



en
appel

De la com pour les élus, un pensum pour les services, un yoyo pour les citoyens ?

Si la démocratie participative revêt bien des aspects, elle ne tolère pas l'affichage vide de contenu. Elle exige volonté politique des élus, mobilisation des services et investissement des citoyens. Pour s'incarner et s'ancrer concrètement dans la gestion municipale et la vie locale, elle suppose de l'organisation et des règles, du suivi et du soutien, de la lisibilité et de la visibilité. Des leviers restent à actionner en termes d'ingénierie, de professionnalisation, de formation. Pour qu'à terme, et c'est l'ambition du mouvement des Sages, la démocratie participative "participe" naturellement de l'action publique et que ses instances en deviennent pleinement "partenaires"...

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LES ÉLUS

Pas forcément dans l'ADN des élus, la démocratie participative ne se décrète pas !

- > Philosophie de gouvernance, elle postule la confiance plutôt que la défiance envers les citoyens, leur "expertise d'usage" et leur capacité à participer concrètement à l'intérêt public local. Ainsi, elle valide un partage et un exercice du pouvoir fondés sur le renforcement de la participation citoyenne à la décision politique...
- > Elle doit faire partie intégrante du projet municipal, être incarnée et portée par le maire, considérée, mise en vie et au cœur des réflexions et délibérations du conseil municipal, intégrée par la direction générale des services.
- > À l'heure de la désaffection des urnes et de la remise en cause de la démocratie représentative, diversifier les espaces, instances et modes participatifs, c'est démultiplier la participation et la représentation citoyennes : *"Trop de démocratie participative ne tue pas la démocratie participative !"*

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LES SERVICES

La démocratie participative n'est pas forcément dans la culture et les pratiques des services !

- > Elle suppose la sensibilisation, la formation et la mobilisation des agents, appelés à devenir "ambassadeurs/militants" de la participation pour la faire vivre. Le catalogue du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose déjà une offre de qualité. Mais l'élaboration d'une charte "élus-agents-citoyens" présenterait l'avantage de *"poser clairement les règles du jeu pour éviter les règles du "JE" et de permettre de construire une culture commune.*
- > Cette acculturation des services doit s'appuyer sur des professionnels dédiés en leur sein. De surcroît, les municipalités peuvent recourir à des professionnels extérieurs (méthodologie, médiation, transmission de l'information, coordination, facilitation...), mais aussi sur la FVCS, des experts thématiques, des étudiants...

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET LA POPULATION

Les citoyens ont de l'appétit pour la démocratie participative et répondent volontiers aux sollicitations.

- > Il faut savoir accepter les règles du débat démocratique, donc les possibles désaccords : *"Je ne suis pas d'accord ne veut pas dire que tu as tort."*
- > Faire œuvre collective et utile ne veut pas plus dire austérité ! Comme toute communauté humaine, celle qui s'exprime via la démocratie participative se nourrit de convivialité, de plaisir partagé à réfléchir, proposer, agir collectivement : *"Rares sont les espaces où nous ébauchons collectivement nos rêves."*
- > Condition *sine qua non* à la réussite : les élus doivent délivrer aux citoyens volontaires un mandat clair, précisant en amont la portée de leurs propositions citoyennes, en considérant que leur investissement sera d'autant plus conséquent qu'il pourrait se traduire en actions concrètes à court, moyen ou plus long termes.

LES SPÉCIFICITÉS DES CONSEILS DES SAGES®

AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- > Par rapport à des citoyens assistant "par curiosité" à quelques réunions, les Sages, avec leur vécu personnel, professionnel, associatif, sont assurément **aptes rapidement à s'impliquer de façon pragmatique**. Raison de plus de s'inspirer et de s'appuyer sur leur expérience pour promouvoir et amplifier la démocratie participative.
- > Forts de plus de 30 ans d'activités variées, les Conseils des Sages® constituent un modèle éprouvé, lequel peut s'articuler aisément avec les attentes des élus, le fonctionnement de l'administration, en parfaites cohésion et complémentarité avec les autres instances participatives.

↳ TÉMOIGNAGE

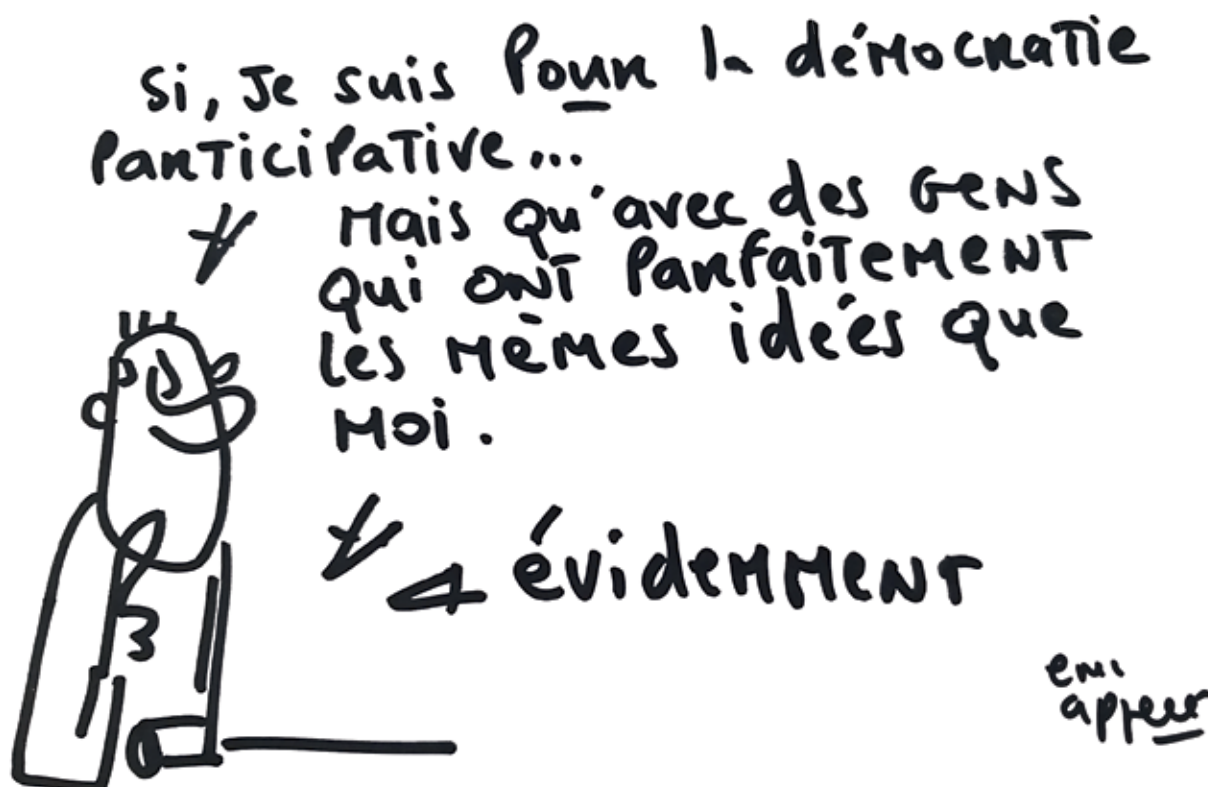
BENJAMIN SAINT-HUILE, MAIRE DE JEUMONT (59)

Ville hôte du Congrès national 2021 de la FVCS

"Vous avez des élus en France, trop peu nombreux, qui considèrent que le sujet de la démocratie participative est une chance d'améliorer un projet, une perspective pour un bout de territoire de France. Et il y a encore malheureusement des élus qui considèrent que touchés par la grâce du suffrage universel, ils détiennent pour eux-mêmes et pour six ans, voire plus si affinités, le savoir, le pouvoir et la décision. C'est de cela que nous crevons collectivement !

Il y a des hommes et des femmes qui essaient de s'engager pour proposer des choses pour le pays, mais qui ne peuvent s'entendre que si elles trouvent un écho dans la réalité concrète du quotidien. La démocratie participative, ça serait de faire en sorte que le législateur vienne conforter un certain nombre de décisions antérieures pour obliger les exécutifs locaux à s'engager vers cette respiration démocratique participative.

Moi je suis patron d'un exécutif local et comme d'autres, je suis absolument convaincu que notre rôle c'est d'être porteur de la voix de nos concitoyens, particulièrement les plus fragiles et que tout ce qui participera à la transmission d'idées, de propositions, qui permettront à ceux qui sont ponctuellement en responsabilité, de mettre en œuvre, alors on aura fait avancer la cause modestement là où nous sommes."



La démocratie participative réduite à leur seul Conseil des Sages® ?

La démocratie participative, la participation citoyenne, ne s'incarnent certes pas que dans le cadre des Conseils des Sages® ! Conseils municipaux d'enfants et de jeunes, conseils de quartiers, conseils de citoyens, démarches consultatives, commissions municipales ouvertes, budgets participatifs... Les instances, les dispositifs et les modes participatifs foisonnent, notamment dans les villes adhérentes à la FVCS (laquelle s'en félicite !), volontiers innovantes en matière de démocratie locale, aussi transversale que protéiforme...

DE LA "SAGESSE SANS ÂGE ET SANS FRONTIÈRE"...

Dès 2016, la FVCS et ses adhérents planchaient sur la thématique *Sagesse, sans âge et sans frontière* lors de leur Congrès national à Amboise (37) :

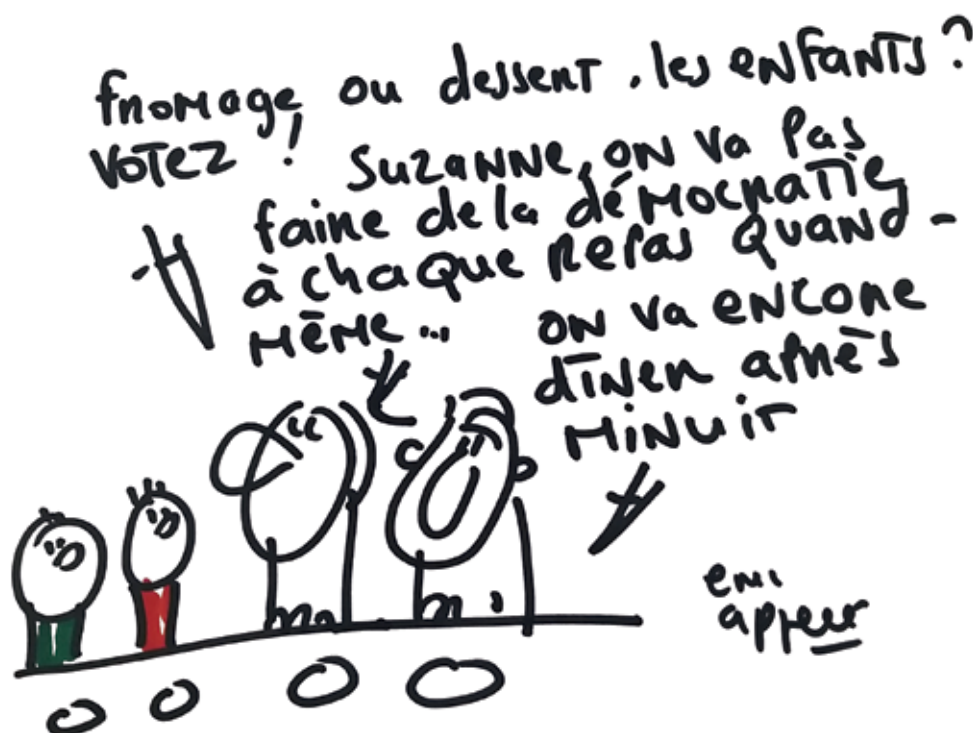
- > Les Conseils des Sages® confrontés aux évolutions territoriales : nouvelles structures communales et communautaires
- > Les Conseils des Sages® et les autres formes de participation : Conseils de jeunes ou d'enfants, budget participatif, jumelage, coopération...

En effet, pour les Sages, la démocratie locale prend sa consistance et s'incarne dans tout ce et dans tous ceux qui y contribuent. L'idéal consiste à encourager et à orchestrer toutes ses formes potentielles d'expression, afin de l'ancrer durablement et d'en démultiplier les effets.

... À LA DÉMOCRATIE LOCALE GLOBALE ET TRANSVERSALE

En l'espèce, forts de plus de 30 ans d'expérience, de conviction affirmée et de volontarisme avéré, la FVCS et ses adhérents jouent pleinement "collectif" pour promouvoir la démocratie locale et la citoyenneté :

- > au niveau de la Fédération, en encourageant et en contribuant concrètement à leur essor sous toutes leurs formes, à l'appui de collaborations et de partenariats avec d'autres acteurs impliqués
- > au niveau des Villes et Conseils des Sages® adhérents, dans une perspective dynamique et transversale des démarches et instances participatives locales, par l'intergénérationnel, les passerelles, la coopération...



CAROL THIL, ADJOINTE À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE THIONVILLE (57)

“La ville de Thionville est une nouvelle adhérente à la fédération. Elle a déjà mis en place des outils de démocratie au plus proche des citoyens comme des réunions de quartiers avec un élu référent pour chaque quartier, un cahier de la démocratie participative, un conseil citoyen de la transition écologique, un conseil municipal des jeunes, et très prochainement, un cercle de frontaliers en raison des spécificités locales. C’est donc dans cette dynamique que la ville a souhaité créer un Conseil des Sages® et a fait appel à la FVCS. Pour accompagner ces initiatives, la Ville de Thionville met à disposition un point “Démocratie participative” en cœur de ville pour favoriser les rencontres, les échanges, la création, la co-construction, la présentation des projets et le dialogue citoyen. L’idée principale étant que le décideur doit appréhender et comprendre le citoyen, en ne le “snobant” surtout pas.”

FRANCIS COISNE, CONSEILLER MUNICIPAL DE PANAZOL (87)

“Panazol a adhéré à la FVCS au début de l’année 2021. L’engagement avait été pris pendant la campagne électorale des municipales de créer un Conseil des Sages®. Un conseil municipal des enfants avait été mis en place il y a 30 ans, des comités de quartier existent depuis 10 ans. Il s’agissait d’aller plus loin dans la démocratie participative, avec aussi et à venir un futur conseil municipal des jeunes. La volonté est de donner la possibilité aux différentes tranches d’âge de s’investir et d’être représentées. Elle est aussi et en l’occurrence de mieux écouter les aînés et de favoriser la réalisation d’un programme d’actions autour de la prévention, la mobilité, l’accès au sport et à la culture. La ville souhaiterait également obtenir la labellisation “Ville amie des aînés.”

EDDIE AÏT, MAIRE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78)

“Il est primordial de réfléchir à la défiance actuelle envers les dirigeants que sont les élus. À cet égard, les Conseils des Sages® peuvent et doivent participer et contribuer à un éveil citoyen. Il faut modifier les modes de participation et restaurer la confiance entre l’élu et le citoyen. Tout doit être fait en ce sens et la Ville de Carrières-sous-Poissy essaie d’y contribuer de par son Conseil des Sages®, ses conseils de quartier, son conseil citoyen pour le climat, son conseil citoyen pour les finances, une commission extra-municipale “mer de déchets”, un conseil local sur l’éducation, et de nombreuses réflexions citoyennes sur divers sujets (la mobilité, la 5G, la laïcité...). Il est important, voire nécessaire, d’accompagner de façon professionnelle les instances et autres modes de participation citoyenne, afin d’en faciliter le fonctionnement et le suivi. C’est ainsi qu’un chargé de mission sera recruté prochainement, avec notamment l’objectif de créer un fil rouge commun à toutes ces formes d’expression.”



À part pour s'y retrouver, il n'en sort rien de productif ni de projectif ?

Grande messe rébarbative ? Raout gabegique ? Pas le genre du Congrès national de la FVCS ! Moment de partage et d'émulation, d'échange d'expériences et de prospective, c'est le temps fort annuel du mouvement des Sages. L'espace où s'expriment la motivation et l'intelligence collective des adhérents autour de thématiques mobilisatrices, autant ancrées dans l'époque que prenant l'avenir en perspective. Avec l'éclairage d'experts et de grands témoins, le précieux matériau d'ateliers participatifs, l'adoption d'une motion finale et sa soumission aux interlocuteurs ad hoc, sans omettre la convivialité qui cimente les Villes et Conseils des Sages® membres de la FVCS...

DES THÉMATIQUES DANS L'AIR DU TEMPS ET PROSPECTIVES

- > **Thème à l'étude pour 2022 à Panazol (87)**
- > *Qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce que nous allons changer ?* en 2021 à Jeumont (59)
- > *Transitions écologique et démocratique* en 2019 à La Roche-sur-Yon (85)
- > *Trans-missions universelles des Conseils des Sages®, pour une citoyenneté sans frontière* en 2018 à Lormont (33)
- > *Numérique : S@ges connectés et citoyenneté* en 2017 à Montceau-les-Mines (71)
- > *Sagesse, sans âge et sans frontière* en 2016 à Amboise (37)
- > **Contribution des Conseils des Sages® au mieux-vivre ensemble (Milieu de vie - Rapports à autrui - Ressenti personnel) :**
 - en 2015 à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)
 - en 2014 à Carrières-sous-Poissy (78)
 - en 2013 à Carry-le-Rouet (13)...

LES ÉCLAIRAGES D'INTERVENANTS SPÉCIALISÉS

Dans le cadre de son Congrès, la FVCS enrichit ses tables rondes et ses ateliers prospectifs et fait bénéficier ses congressistes :

- > **des éclairages de "grands témoins"**, acteurs reconnus de la démocratie locale, ainsi que d'experts des thématiques soumises à la réflexion collective
- > **des compétences spécifiques** d'intervenants spécialisés, de journalistes, de professionnels de l'animation participative, d'artistes...

UNE MOTION FINALE ADRESSÉE AUX POUVOIRS PUBLICS

- > **Congrès 2019** : *"30 ans d'existence, 30 ans devant nous..."* - Transmission et interpellation des candidats aux élections municipales 2021
- > **Congrès 2021** : *"Un livre blanc pour l'avenir... Vers une démocratie apaisée et vivifiée !" - Transmission et interpellation des candidats aux élections présidentielle et législatives 2022...*

POST-CONGRÈS

- > **Les Actes du Congrès** sont rédigés et proposés au téléchargement en ligne (réservé aux seuls adhérents de la FVCS) sur le site internet de la Fédération.
- > La FVCS peut décider et décliner **un ensemble d'actions** (communication, rencontres...) destinées :
 - à valoriser les travaux du congrès et des Conseils des Sages® et les propositions qui en résultent, ainsi que **mettre en œuvre les éventuelles suites** à leur donner ;
 - à **faire valoir les positions de la FVCS** auprès de qui de droit, au regard des thématiques abordées.

Retour sur les derniers congrès

Ceux de 2013 à Carry-le-Rouet, 2014 à Carrières-sous-Poissy et 2015 à Saint-Paul-Trois-Châteaux avaient dressé l'inventaire de tous les modes d'actions des Conseils des Sages® pour la qualité du cadre de vie, des relations paisibles entre habitants, la nécessaire solidarité envers toutes et tous : un réel «vivre ensemble» !

Celui de 2016 à Amboise abordait la transformation de nos villes et territoires, avec les intercommunalités, les villes nouvelles, les conseils citoyens, les conseils de développement, autant d'évolutions qui intéressent et concernent les conseils des Sages®.

En 2017 à Montceau les Mines, on a traité de la révolution numérique dans notre vie quotidienne, dans l'action municipale et la vie administrative des villes, et dans les modes d'expression citoyenne, dont celle incarnée par les Conseils des Sages®.

C'est Lormont, une ville-monde comme elle se définit, une ville aux multiples nationalités, qui en 2018 a fourni au Congrès un cadre idéal pour traiter de la citoyenneté sans frontière (en France et dans le monde) et de l'interculturalité, de la Sagesse et de l'intergénération.

Déjà plus que d'urgence en 2019, la thématique de la transition écologique et démocratique à La Roche-sur-Yon a mis en exergue l'indispensable éco-citoyenneté et le non moins incontournable accompagnement de la démocratie locale à mettre en œuvre pour relever ce défi planétaire.

Et après la période perturbée par la crise sanitaire, le Congrès 2021 à Jeumont s'est questionné sur : Qu'est-ce qui a changé et qu'est-ce que nous allons changer ? Pour que la démocratie participative sous toutes ses formes, dont celles à inventer, donne sa pleine mesure et soit réellement prise en considération.

Les comptes-rendus détaillés sont en ligne sur www.fvcs.fr (espace réservé aux adhérents de la FVCS)



UN LIVRE BLANC POUR L'AVENIR... VERS UNE DÉMOCRATIE APAISÉE ET VIVIFIÉE !

MOTION ADOPTÉE LORS DU CONGRÈS NATIONAL DE LA FVCS À JEUMONT (59)

6 NOVEMBRE 2021

En 2019, à l'occasion du Congrès de LA ROCHE-SUR-YON, nous adoptons la motion *"30 d'existence, 30 ans devant nous..."*, visant à interpeller les candidats aux élections municipales, prévues initialement en mars 2021.

Nous savons le contexte qui a entouré cette échéance importante dans la vie démocratique de notre pays. Nous savons le contexte qui a découlé de l'apparition de la COVID et encore prégnant à ce jour.

L'objectif principal de cette motion était alors de contribuer à transformer et ouvrir les pratiques de gouvernance municipale, en invitant les candidats à créer un Conseil des Sages® dans leur collectivité.

Nous partions d'un constat, celui d'un *"monde ébranlé par les soubresauts des systèmes économiques, politiques et sociaux"*.

Nous convenons que ce constat est plus que jamais d'actualité, et qu'il s'est vérifié, voire amplifié en ce qui concerne par exemple le taux de participation à l'occasion des derniers scrutins.

Face à cela, nous ne sommes ni pessimistes, encore moins fatalistes, mais surtout réalistes, et toujours optimistes !

Nous le sommes d'autant plus que la Fédération des Villes et Conseils des Sages® a plus que doublé le nombre des villes adhérentes. Nous le sommes encore plus parce que la Fédération est désormais présente dans la quasi-totalité des régions et a commencé à s'ouvrir en l'international en Tunisie. Nous devons l'être toujours et encore parce que nous savons que le potentiel de développement est là, devant nous.

Nous sommes aussi solides sur nos bases, forts de notre expérience de plus de 30 années et de la matière accumulée... de la matière d'une très grande richesse, avec nos derniers congrès nationaux qui le démontrent toujours plus chaque année s'il en était besoin.

Nous sommes convaincus de ce que nous pouvons proposer et apporter d'utile à notre démocratie... car pendant que d'autres continuaient et continuent uniquement de s'interroger sur la crise démocratique et de ses raisons, les Conseils des Sages®, les villes adhérentes avec leurs élus, et la Fédération, avançaient et continuent d'avancer avec leur volonté commune de concertation citoyenne.

Aussi, nous pensons que la démocratie participative, sous toutes ses formes, y compris celles à inventer, doit être prise pleinement en considération au niveau national, en tant qu'enjeu primordial pour notre société actuelle et à venir.

Aussi, la Fédération des Villes et Conseils des Sages® décide-t-elle d'interpeller :

- > les pouvoirs publics actuels et à venir
- > les candidats aux futures élections nationales (présidentielles et législatives), européennes et locales (municipales, départementales, régionales)
- > les maires soucieux de démocratie participative et désireux d'installer des instances dédiées - dont un Conseil des Sages® - dans leur commune
- > les responsables d'organisations et d'initiatives participatives et citoyennes et tous citoyens s'y intéressant.

Elle le fera avec l'humilité et la neutralité qui caractérisent les Conseils des sages®.

Elle le fera aussi avec fierté et légitimité, en tant que devoir citoyen, considérant même une obligation morale.

La Fédération des Villes et Conseils des Sages® leur demande de s'engager :

- > À reconnaître les milliers de villes et leurs Conseils des Sages® qui ont œuvré depuis plus de 30 ans pour le développement des Conseils des Sages® et la coopération entre les citoyens et les élus locaux, considérant l'expertise qu'elles ont accumulée et les services rendus pour le bien public
- > À reconnaître le rôle essentiel de la FVCS, qui a su protéger "la marque Conseil des Sages®" et en maintenir la qualité, à travers son implication territoriale dans toute la France et la promotion qu'elle a faite de la Charte des Conseils des Sages®, dont elle a réussi à inscrire les principes pour l'ensemble des Conseils des Sages® de France
- > À soutenir les axes de développement de la FVCS,
 - Pour le développement des Conseils des Sages® au-delà des frontières nationales et en particulier dans les pays francophones
 - Pour l'engagement citoyen en faveur de la transition écologique
 - Pour le développement de l'intergénération dans les initiatives de participation citoyenne, avec une attention particulière pour l'engagement des jeunes générations et l'appel à leur capacité de transformation et d'imagination
 - Pour la prise en compte, dans les initiatives de participation citoyenne, de l'indispensable inclusion de l'ensemble des populations, et notamment celles qui sont les plus éloignées de la vie sociale et de l'engagement public
 - À prendre en compte le potentiel offert par le mouvement des Conseils des Sages® pour accompagner les évolutions territoriales, notamment celles des intercommunalités et des communes nouvelles
 - À considérer à la fois le potentiel, mais aussi les risques, du développement de l'expression citoyenne ou publique via le numérique et les réseaux sociaux, et à préférer toujours la co-construction et la délibération aux expressions individuelles et égoïstes
- > À reconnaître la FVCS comme leur interlocuteur pour toute question touchant la participation des habitants et l'implication citoyenne dans les affaires publiques
- > À faire leurs, pour toute initiative de participation de citoyens qu'ils prendront dans le cadre de leurs fonctions électives, les principes fondamentaux et engagements de la FVCS, contenus notamment dans la Charte de la FVCS, afin de garantir des cadres d'échanges respectueux et constructifs
- > À soutenir la reconnaissance de l'Utilité publique de la FVCS
- > À encourager les grandes associations nationales à prendre en compte les savoir-faire et le potentiel de sensibilisation et d'accompagnement des Villes-Sages, et à établir des conventions de partenariat avec la FVCS
- > À promouvoir le principe d'Assises nationales de la participation, qui permettraient de dresser le bilan des initiatives des territoires, et d'en partager les réussites, questionnements, améliorations et stratégies de développement sur l'ensemble du territoire et auprès de l'ensemble des populations
- > Prendre en compte spécifiquement la situation de plus petites communes, également les plus nombreuses, pour favoriser leur engagement dans le mouvement des Conseils des Sages®, et leur apporter l'accompagnement nécessaire
- > Enfin, à prendre connaissance et à promouvoir LE LIVRE BLANC de la FVCS, présentant la contribution de plus de 100 villes de France pour une citoyenneté affirmée au service de l'action publique des villes de France

Signez la motion en ligne sur www.fvcs.fr



ILS ADHÈRENT À LA FVCS (2022)...

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE (44) • ALENÇON (61) • AMBÈS (33) • ANGLES (85) • ARGENTEUIL (95) • AUBIGNY-LES CLOUZEUX (85) • AUDIERNE (29) • AVRILLÉ (49) • BASSE-GOULAIN (44) • BASSENS (73) • BENON (17) • BOUAYE (44) • BOURCEFRANC-LE-CHAPUS (17) • CARRIÈRES-SOUS-POISSY (78) • CARRY-LE-ROUET (13) • CENON (33) • CHALONNES-SUR-LOIRE (49) • CHARNAY-LES-MÂCON (71) • CHARTRES-DE-BRETAGNE (35) • CHAVANOD (74) • CHEVERNY (41) • LA CHEVROLIÈRE (44) • CLOHARS-CARNOËT (29) • COLOMBES (92) • CORDEMAIS (44) • COUËRON (44) • COUZEIX (87) • CRIQUETOT-L'ESNEVAL (76) • CUGNAUX (31) • CUSSET (03) • DINAN (22) • DOMPIERRE-SUR-MER (17) • DOMPIERRE-SUR-YON (85) • ÉCHILLAIS (17) • EL GUETTAR (Tunisie) • ESTAIRES (59) • FAINS-VÉEL (55) • FLOIRAC (33) • FLORANGE (57) • FONTENAY-LE-COMTE (85) • FONTENAY-LES-BRIIS (91) • FORS (79) • LES GONDS (17) • LE GRAU-DU-ROI (30) • GUENROUËT (44) • GUÎNES (62) • HARNES (62) • HERBIGNAC (44) • HERRY (18) • HONDSCHOOTE (59) • JEUMONT (59) • JOUARS-PONTCHARTRAIN (78) • LA BASSÉE (59) • LABRUGUIÈRE (81) • LAILLÉ (35) • LAVAL (53) • LORMONT (33) • LUC-SUR-MER (14) • LE MANS (72) • MAUSSANE-LES-ALPILLES (13) • LE MÊLE-SUR-SARTHE (61) • LE MESNIL-ESNARD (76) • MITRY-MORY (77) • MONTARNAUD (34) • MONTCEAU-LES-MINES (71) • MONTREUIL (93) • MONTROY (17) • MONTS (37) • MONTUSSAN (33) • MORSANG-SUR-ORGE (91) • LES MUREAUX (78) • NALLIERS (85) • NEUFCHÂTEL-HARDELLOT (62) • NOISY-LE-GRAND (93) • ONDRES (40) • PANAZOL (87) • LE PELLERIN (44) • PIERRELATTE (26) • LE PLESSIS-PÂTÉ (91) • PLEURTUIT (35) • POINTE-À-PITRE (971) • PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT (17) • LA POSSESSION (974) • LE POULIGUEN (44) • PRINGY (77) • PUTEAUX (92) • RENAGE (38) • REVENTIN-VAUGRIS (38) • ROCHEFORT (17) • LA ROCHE-SUR-YON (85) • ROGNAC (13) • SAINT-AUBIN-DU-CORMIER (35) • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION (974) • SAINT-GEORGES-D'OLÉRON (17) • SAINT-GILLES (35) • SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE (17) • SAINT-LYPHARD (44) • SAINT-MALO-DE-GUERSAC (44) • SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40) • SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE (91) • SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (26) • SAINT-ROMAIN-D'AY (07) • SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE (44) • SAINT-SULPICE-LA-FORÊT (35) • SAINTE-HERMINE (85) • SAINTES (17) • SALLÈLES-d'AUDE (11) • SANTENY (94) • SAUMUR (49) • SECLIN (59) • SÉZANNE (51) • SOUBISE (17) • SOULLANS (85) • LA TESTE-DE-BUCH (33) • THIONVILLE (57) • TREILLIÈRES (44) • TURCKHEIM (68) • VAL-D'OINGT (69) • LA VALETTE-DU-VAR (83) • VANCÉ (72) • VAUCOULEURS (55) • VAUJOURS (93) • VENANSULT (85) • VIGNOC (35) • VILLEBAROU (41) • VILLECRESNES (94) • YVIAS (22)...

Bientôt votre commune ?

CONTACTEZ-NOUS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLES ET CONSEILS DES SAGES®

Boîte 113 • 71 boulevard Aristide Briand • 85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 02 53 07 30 93 • 07 81 67 49 77 • villes-conseilsdesages@fvcs.fr

www.fvcs.fr

